



#### SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire  
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise  
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630

ISSN 1252-9915

Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro

Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978,  
vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au  
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy Cdcs



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Dispensé de timbrage

Déposé le jeudi 13 novembre 2008

## Ecole publique en danger !

L'école a eu à connaître dans son histoire récente des réductions budgétaires régulières et des décisions renouçant de plus en plus à l'ambition collective et nationale d'offrir une éducation à tous les enfants.

La situation à laquelle nous sommes confrontés actuellement va au-delà de la question budgétaire. **Elle est porteuse de ruptures qui organisent un véritable démantèlement du service public d'éducation.** De la disparition programmée des Rased à la réapparition des EPEP en passant par les 6000 suppressions de postes, la maternelle, le recrutement, l'agence de remplacement, les programmes..... Tout est réuni pour changer en profondeur l'école par la suppression peu à peu de tous les repères collectifs et par la remise en cause de toutes les formes de solidarité.

**Nous ne pouvons pas laisser ainsi traiter l'école et les enseignants.** Dans l'immédiat deux formes d'actions nationales peuvent permettre d'adresser des messages très forts à destination de l'opinion publique et de notre ministre :

**1) Une grève massive le 20 novembre.** Le SNUipp a proposé cette action dès le jour de la manifestation

nationale du 19 octobre et a créé une dynamique pour lui donner un caractère unitaire et rassembler toute la profession dans cette action. Nous avons collectivement la lourde responsabilité de réussir cette action et de construire ensemble les suites indispensables. Le SNUipp organise de nombreuses AG à travers le département et invite tous les collègues à y participer.

**2) Une participation massive lors des élections** (6 novembre au 2 décembre). Plus nous serons nombreux à voter, plus nous exprimerons ensemble et avec force au Ministre et ses représentants (IA et Recteurs) notre exigence de respect, notre volonté d'améliorer nos conditions de travail et notre attachement à l'école publique et ses valeurs.

Dans le but d'assurer une participation forte, le SNUipp Val d'Oise a pris l'initiative de proposer un appel à voter à toutes celles et ceux qui partagent cette préoccupation. Il peut être signé à titre individuel ou au nom d'une organisation directement sur notre site.

**Il est urgent de réagir et de signifier à notre ministre assez de mépris pour les élèves, pour les enseignants et pour l'école !**

*Kamel Ould Bouali  
Secrétaire Départemental*

## Mercredi 19 novembre Info syndicale

Nx programmes avec B. Falaize  
Espace Mandela - Argenteuil - 9h

### Sommaire

Edito	p1
Actus	p2-3
A conserver - à afficher	p4-5
Elections paritaires	p6-7
Bulletin d'adhésion	p8

## Mardi 25 novembre Conférence - débat

« Quelle aide pour quelle école ? »

avec Jacques Bernardin  
M° des syndicats - Cergy - 20h

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et à toutes les écoles du département.

**Jeudi 20 novembre  
Grève  
Manifestation  
Luxembourg 14h30  
AG sur <http://95.snuipp.fr>**

CHANGE! YES WE CAN



SNUipp FSU  
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : [snu95@snuipp.fr](mailto:snu95@snuipp.fr)

site : <http://95.snuipp.fr>

# Ruptures ou rupture ?

## Une avalanche de mesures qui servent un même projet : le démantèlement du service public d'éducation

Il faudrait des pages et des pages pour lister les bouleversements historiques qui frappent aujourd'hui l'école publique, au fil des mois, dans nos bulletins, sur notre site, dans les réunions que nous avons animées, nous avons développé de nombreux aspects. Nous nous attacherons donc à mettre en évidence les cohérences de ces mesures.

Démantèlement, le mot est fort mais il correspond à la situation. Recrutement et statut des personnels, modifications des missions et du pilotage, nouveaux établissements avec une autonomie financière et juridique, réduction drastique des moyens budgétaires et recours systématisés aux précaires... Tout ce qui constitue l'identité du service public est bouleversé. La rentrée 2009 verrait donc, si nous n'y portons pas un coup d'arrêt, apparaître une nouvelle école dont le caractère public ne serait qu'un artefact pour les livres d'histoire.

### Recrutement des personnels :

L'annonce du recrutement au master est l'occasion pour X. Darcos de supprimer les IUFM et la formation en alternance telle qu'elle s'est construite ces 10 dernières années. Peut-on faire croire que cela va améliorer la formation des maîtres et la qualité de l'enseignement en mettant devant les élèves des personnels qui n'auront jamais pris une classe en responsabilité. Moins de formation, c'est moins de réflexion sur l'acte pédagogique et plus de dépendance des « méthodes officielles ». Economie sur les emplois de stagiaires, difficultés sociales accrues pour les étudiants, diminution du nombre de places au concours, les étudiants maîtrisés mais non reçus au concours risquent bien de constituer, demain, le vivier de recrutement des « futurs contractuels ».

### Statut des personnels :

Dans la suite du rapport Silicani (qui vise à contourner le statut de la fonction publique et de la Révision Générale des Politiques Publiques, le ministère devrait mettre en place un double voire un triple recrutement : certains par le concours d'autres par le contrat signé de gré à gré par les chefs d'établissement dans le cadre des EPEP... C'est également dans ce cadre que le ministère envisage une expérimentation dès janvier prochain, dans 50 circonscriptions. Une « agence » piloterait et recruterait des personnels précaires pour assurer les remplacements en lieu et place des ZIL ou brigades. (La Sarthe en recrutant des vacataires en mai/juin 2008 a d'ailleurs servi de laboratoire expérimental). L'annonce de la suspension du recrutement sur la liste complémentaire va dans le même sens.

### Modifications des missions :

La réduction des horaires d'enseignement de l'école au lycée, l'alourdissement et la réduction des programmes, le renvoi hors du temps scolaire obligatoire de ce qui constitue le cœur du métier d'enseignant, l'annonce programmée de la disparition des RASED, la modification à contre sens des rythmes scolaires, tout concourt à ce qu'à l'opposé des annonces ministérielles, les inégalités et la difficulté scolaire s'accroissent. En renvoyant à la seule dimension individuelle et familiale la difficulté, le ministre veut éviter que la question des aggravations des inégalités sociales soit aussi posée dans l'école. Au-delà du

discours mystificateur, les enseignants ont bien compris que l'école de la réussite pour tous n'est plus la priorité de ce gouvernement. Cette rupture-là est de taille et constitue une source de malaise profond chez les collègues à qui on demandera demain d'exercer un tout autre métier, avec des objectifs totalement éloignés de ceux qui les animent depuis qu'ils ont choisi cette profession.

### Menaces sur l'école maternelle :

L'absence d'une brochure de rentrée destinée aux parents d'élèves (à l'instar de la brochure de l'école élémentaire), la réduction d'après les nouveaux programmes, de la maternelle à un rôle de pré-cp, avec les considérations ministérielles méprisantes pour les professionnels dont le rôle est cantonné à la surveillance de la sieste ou au change des couches... tout ceci annonce à n'en pas douter un projet de démantèlement de l'école maternelle.

recteurs. Concurrence entre établissements, entre élèves, entre personnels sont des objectifs affichés au nom d'une meilleure efficacité. L'éclatement de la carte scolaire en est la parfaite illustration ! Or l'exemple des pays anglo-saxons qui ont mené ces réformes depuis une vingtaine d'années conduit à constater un vrai désastre en terme de niveau scolaire !

### L'emploi enfin :

Les 13 500 suppressions annoncées après les dizaines de milliers intervenues depuis 5 ans ne sont aucunement justifiées par la baisse démographique. Les choix idéologique et politique sont là aussi présents, il est révélateur de constater que l'enseignement privé est nettement moins frappé par les suppressions d'emplois. La réduction des coûts est structurante et concomitante des réformes de structures. A l'arrivée, ce sera moins d'école et moins de personnels formés pour les élèves.

### Limitation du droit de grève et des droits syndicaux :

Un tel projet politique pour l'école ne peut que susciter des oppositions. Pour en limiter la portée, après la remise en cause du droit de grève par la mise en place du SMA, le Ministre veut empêcher la tenue des réunions d'information syndicale. Ce sont deux atteintes graves aux droits fondamentaux des salariés, indignes d'une démocratie mais là encore à resituer dans leur contexte : l'objectif étant d'empêcher les personnels de réfléchir et de construire ensemble, un mouvement de résistance.

A cela s'ajoute les tentatives de mise en place de fichiers "sécuritaires" ...

### Et pour conclure,

La crise financière et les milliards débloqués en urgence pour sauver les banques constituent un véritable pied de nez à tous

ceux qui prétendent qu'il n'y a pas d'argent. Pour les services publics certainement pour les intérêts privés des plus nantis certainement pas.

Ironie de l'histoire, ce sont les masses financières qui ont été gagnées en réduisant les dépenses sociales ou les salaires qui ont alimenté la spéculation et nourri la crise actuelle. Il faut remettre le monde à l'endroit. Cela passe entre autre par une autre politique de l'éducation et une augmentation très importante du budget.

C'est ce que nous exigeons et continuerons d'exiger notamment par la grève le 20 novembre prochain.



### Projet de mise en place d'EPEP :

Dès la rentrée 2009 ce projet ouvre la porte à une gestion commune de la carte scolaire publique / privée. Il va mettre sous la coupe et le contrôle des élus et des personnalités extérieures les pratiques des enseignants. Enfin, c'est un projet de caporalisation et de reprise en main d'un milieu professionnel qui a toujours manifesté une indépendance vis à vis des politiques ministérielles. C'est la fin de la collégialité dans la prise de décisions au niveau du conseil des maîtres.

### Pilotage par les résultats avec un renforcement du pouvoir hiérarchique :

Concurrence, performance, évaluation sont les mots à la mode, empruntés au monde de l'entreprise et que le ministre s'efforce de plaquer sur l'éducation nationale. Pour imposer la logique gestionnaire « objectifs/résultats », le ministère vient de décider d'augmenter le nombre d'IEN, de réduire leur formation et de les mettre sous le contrôle direct des

Toutes les infos sur  
<http://95.snuipp.fr>

# Jeudi 20 novembre : grève unitaire

## Assez !

### Assez de mépris pour les élèves, les enseignants et l'école publique !

Les enseignants des écoles ont participé massivement à la manifestation nationale du 19 octobre. Le ministre de l'Education Nationale n'a apporté aucune réponse au mécontentement et aux revendications exprimées. La limite de l'acceptable est largement dépassée. C'est le métier et l'engagement professionnel des enseignants des écoles au service des élèves qui sont dévalorisés, critiqués et remis en cause en permanence. Après la parution de programmes plus lourds dont la vision passéiste s'accompagne d'un temps d'enseignement réduit de deux heures, le « Débrouillez-vous » ou encore les propos provocateurs sur les enseignants de maternelle, ce sont les fondements de l'école publique qui sont remis en cause.

Pour la première fois dans le premier degré, une augmentation de près de 20 000 élèves s'accompagnera de la suppression de 5500 postes et, sans aucune concertation ou évaluation, de l'annonce de la suppression des réseaux d'aides aux élèves en difficulté. Qui peut croire un seul instant qu'avec un horaire diminué, des programmes plus lourds, moins d'enseignants, les réseaux d'aides aux élèves en difficulté supprimés, les élèves pourraient mieux réussir à l'école ?

Dans le cadre de la semaine d'action du 17 au 21 octobre, le SGEN-CFDT, le SE-UNSA et le SNUipp-FSU décident d'appeler les enseignants des écoles à faire grève massivement pour :

- que cesse le temps du mépris, des mesures unilatérales imposées dans la précipitation et sans aucun dialogue social : EPEP, IUFM, SMA...
- exiger un autre budget qui permette de faire face à la hausse des effectifs et permette une transformation de l'école qui favorise la réussite de tous les élèves et l'annulation des fermetures de postes.
- le maintien des RASED.
- un véritable dialogue social et le respect des droits syndicaux.

Paris, le vendredi 24 octobre

## Maternelle : un nouveau rapport à charge

Après les propos blessants du Ministre de l'éducation nationale tenus au Sénat réduisant le travail avec des enfants de deux à trois ans à « faire faire des siestes ou changer des couches », la commission sénatoriale publie un nouveau rapport à charge contre l'école maternelle.

Alors que l'intérêt des enfants nécessite de travailler la continuité entre les structures d'accueil de la petite enfance et l'école maternelle, ce rapport préconise d'exclure de l'école maternelle les enfants de moins de trois ans, se propose « d'imaginer » une nouvelle forme d'accueil, le jardin d'éveil, et d'instaurer « une sorte d'examen d'admission » à l'école maternelle qui écarterait de l'école les élèves qui, par exemple en matière d'acquisition du langage, en ont le plus besoin !

Ces propositions ne s'appuient sur aucun rapport précis d'évaluation de la scolarisation précoce. Elles reviennent sur la loi actuelle qui prévoit d'étendre la scolarisation des enfants de moins de trois ans, en priorité, dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé. Le SNUipp regrette que la commission n'ait visité qu'une seule école maternelle, n'ait pas pris la peine de rencontrer des enseignants assurant la scolarisation des plus petits, ni de mettre en place les conditions d'un vrai débat contradictoire et encore moins de consulter les organisations syndicales d'enseignants.

Le rapport cache mal la volonté d'économiser des postes à l'école maternelle, de remettre en cause le principe de gratuité et d'aboutir à une réduction des ambitions du service public

d'éducation.

Pour le SNUipp, l'école maternelle est une véritable école et la première scolarisation des élèves mérite mieux que des a priori et des polémiques. Le SNUipp réaffirme la nécessité de scolariser tous les enfants dont les familles en font la demande y compris à partir de l'âge de deux ans. Les enseignants de maternelle demandent le respect de leur engagement et de leur travail auprès des centaines de milliers d'élèves de moins de trois ans qu'ils scolarisent. C'est ce qu'ils exprimeront avec force en participant au colloque « Grandir l'école maternelle » organisé à Paris le mercredi 19 novembre et en faisant massivement grève le jeudi 20 novembre pour défendre et promouvoir l'école maternelle.

## Rased : 100 000 signatures

Le 4 novembre, jour de l'examen en première lecture du budget de l'enseignement scolaire, en plénières vacances scolaires, près d'un millier de personnels des Rased se sont rassemblés devant l'Assemblée Nationale.

Le 5 novembre à 20h00, la pétition «[www.sauvonslesrased.org](http://www.sauvonslesrased.org)» atteignait sa 100 000ème signature.

Cette mobilisation sans précédent témoigne du refus, par la communauté scolaire et au-delà, du projet de suppression de 3000 postes E et G des RASED, suppression qui priverait

d'aides spécialisées des dizaines de milliers d'élèves en difficulté à l'école.

Les organisations syndicales, les associations de professionnels et les associations de parents d'élèves [1] réitérèrent solennellement leur demande d'audience au ministre de l'éducation nationale, qui, pour l'instant, se refuse à tout dialogue sur la question.

Elles appellent leurs organisations départementales, sur la base de l'adresse commune des 17 organisations [2] « Préservons et développons les Réseaux d'Aides Spéciali-

sées aux Elèves en Difficulté » :

- à amplifier la campagne d'opinion publique sur la nécessité des aides spécialisées à l'école pour les élèves en difficulté,
- à débattre avec les familles, les professionnels de l'enfance, les partenaires de l'école
- à soumettre des motions sur la défense et le développement des RASED dans les conseils d'écoles et dans toutes les instances paritaires (CTP, CDEN...),
- à poursuivre les interventions auprès des députés, sénateurs, des élus locaux

## Associations complémentaires en danger

Le Ministre de l'Education nationale vient de supprimer dès cet exercice 2008 alors que la quasi totalité des actions ont été engagées, une partie importante de l'aide financière qui permettait aux associations complémentaires de les réaliser sur tout le territoire. De plus, le Ministre annonce la suppression du financement de centaines de postes pourtant indispensables à l'encadrement des activités éducatives concernées. Jamais un ministre de l'Education nationale n'était allé aussi loin !

Par cette décision, le gouvernement va ainsi priver des millions d'enfants et de jeunes scolarisés de l'action éducative des associations partenaires de l'Ecole. Des dizaines de milliers d'enseignants et autres professionnels de l'Education se verront également privés du concours des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

D'ores et déjà, 8 organisations (CEMEA - EEDF - FOEVEN - FRANCAS - JPA - La Ligue de l'Enseignement - OCCE - les PEP) ont décidé de réagir ensemble et de sensibiliser l'opinion publique dans le cadre d'une campagne d'information.

La ligue de l'enseignement était au côté des dizaines de milliers de manifestants qui ont défilé dimanche 19 octobre à Paris.

## Rendez-vous

A l'initiative du SNUipp 95

Mercredi 19 novembre

**Benoît Falaize**

Nouveaux programmes

Mardi 25 novembre

**Jacques Bernardin**

Quelle aide pour quelle école ?

Infos sur <http://95.snuipp.fr>

NOM : M. Mme. Mlle Prénom :

\_\_\_\_\_

Nom de jeune fille : Date de naissance :

\_\_\_\_\_

Adresse personnelle (envoi des publications) :

\_\_\_\_\_

Code Postal : Ville :

\_\_\_\_\_

Téléphone : e-mail :

\_\_\_\_\_

Etablissement :

\_\_\_\_\_

Date & Signature

\_\_\_\_\_

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par l'organisation syndicale.  
 Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise.

**La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur les revenus 2009.**  
 Exemple : Pour une cotisation de 100 euros : crédit d'impôt = 66 euros.

**COTISATIONS 2008/2009**

échelon	ATTENTION : Montants en EURS		
	insit.	prof. écoles	prof. écoles hors classe
01		94,00	136,00
02		103,00	153,50
03		108,50	165,00
04		114,00	176,50
05		120,50	191,00
06	107,00	128,00	203,50
07	109,50	136,00	215,00
08	115,50	146,00	
09	121,00	155,50	
10	129,00	168,00	
11	141,00	181,00	

Cocher la case correspondante à votre situation

AJOUTER	en €
IPEMF, spécialisés	4,20 €
CPC	7,50 €
CPD	11,30 €
Direction 2 à 4cl.	4,40 €
Direction 5 à 9cl.	8,30 €
Direction 10cl. et+	11,00 €
Direction SEGPA	14,00 €
Direction EREA	33,00 €

- PE1 : 35,00 €       AE, AVS, EVS : 50,00 €
  - PE2, Retraités : 94,00 €       Mi temps : 75€
  - Autres temps partiels, congés formation, CPA : au prorata de la cotisation de l'échelon
  - PEGC : 0,51 % du salaire brut
- ➔ Pour toute situation particulière, contacter la section

Le montant de ma cotisation est : \_\_\_\_\_  
 Je paye avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise  
 Je choisis le prélèvement BPRNP (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB).  
 Indiquer le nombre de prélèvements mensuels souhaités : \_\_\_\_\_ (10 max d'oct. à juillet)  
 Je choisis le prélèvement reconductible

L'adhésion au SNUipp comprend le droit de participer aux élections départementales et locales du SNUipp et de la FSU.

<b>TITULAIRE DU COMPTE</b>	<b>AUTORISATION de PRELEVEMENT</b>	<b>N° NATIONAL EMETTEUR</b> 405.975
Nom et prénom adresse Code postal Ville	J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai directement le différend avec le créancier.	<b>ORGANISME CREANCIER</b> SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX
<b>COMPTE à DEBITER</b>	<b>Etablissement teneur du compte</b> (à compléter SVP)	
Code Etablissement Code guichet N° de compte Date	Clé Signature	

**Electeur professionnel 2008**  
 Voce par correspondance cécuc cecembre c  
 ZILc BDC RASÉD... c cécuc école c ce c clacéc.  
 Je cec par correspondance cécuc cecembre.  
 Vocez céc récepccoc cu macérel.  
 Voce cur école le 2 cécembre  
 Ecceccacc école ce + ce c clacéc  
 Je cec cacc moc école le 2 cécembre.

**Syndiquez-vous  
 pour l'année scolaire 2008-2009**  
**Possibilité de payer en 10 fois  
 66% déductible des impôts**

